



Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

Groupement potentiel humain
Service gestion des personnels
Affaire suivie par Elodie VISENTIN
- 05.61.06.37.44

Colomiers, le 19 DEC. 2024

Le président du conseil d'administration

Arrêté n° 2024/1119 portant liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 21 décembre 2020 ;

Arrête

Art. 1^{er} – La liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial, au titre de la promotion interne est arrêtée comme suit :

1. Stéphanie BÉLINGUIER

Art. 2 – La date d'effet de la présente liste est fixée au 1^{er} janvier 2025.
L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas nomination.

Art. 3 - Le directeur départemental est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'État.

Le président du conseil d'administration

Gilbert HÉBRARD

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif par voie postale (68 rue Raymond IV – 31000 TOULOUSE) ou par voie électronique sur le site Télerecours (<http://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut faire préalablement l'objet d'un recours administratif auprès du président du conseil d'administration du SDIS dans le même délai, conformément aux articles R 421-1 et R 421-5 du code de Justice Administrative.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07

ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex